



14 avril 2015

(15-1984)

Page: 1/1

Comité des licences d'importation

Original: anglais

ACCORD SUR LES PROCÉDURES DE LICENCES D'IMPORTATION

NOTIFICATION AU TITRE DES ARTICLES 1:4 A) ET 8:2 B) DE L'ACCORD

MONTÉNÉGR0

La communication ci-après, datée du 30 janvier 2015, est distribuée à la demande de la délégation du Monténégro.

Se référant aux articles 1:4 a) et 8:2 b) de l'Accord sur les procédures de licences d'importation, le gouvernement du Monténégro notifie au Comité des licences d'importation que les renseignements concernant les procédures de licences d'importation sont publiés au Journal officiel du Monténégro.